

INSCRIPTION TEST TCF

2019/2020

Mme Mlle M

NOM : Prénom :

NOM de jeune fille (pour les femmes mariées) :

Date de naissance : /.... /..... Lieu :

Dept/Pays : Nationalité :

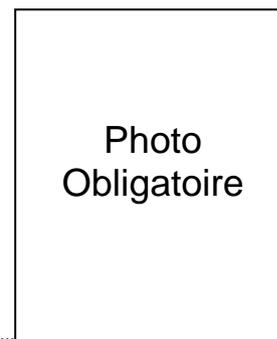
Langue Maternelle :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél domicile : Tél portable :

E-mail :



Test TCF QUÉBEC

Indiquez la date de passage souhaitée :

- 24 octobre 2019 (réception des dossiers avant le 15 septembre)
- 21 novembre 2019 (réception des dossiers avant le 15 octobre)
- 23 janvier 2020 (réception des dossiers avant le 15 décembre)
- 21 mars 2020 (réception des dossiers avant le 15 février)
- 23 avril 2020 (réception des dossiers avant le 15 mars)
- 18 juin 2020 (réception des dossiers avant le 15 mai)

Epreuves du test :

<input type="checkbox"/> Compréhension orale (29 items)	25 minutes	} Compris dans le test
<input type="checkbox"/> Expression orale (3 questions)	12 minutes	
<input type="radio"/> Compréhension écrite (29 items)	40 minutes	} Options à choisir
<input type="radio"/> Expression écrite (3 questions)	60 minutes	

Rappel du cout du test :

Droits d'inscription :	150 euros
Epreuves facultatives :	
- Expression écrite en option	120 euros
- Compréhension écrite en option	

- Bulletin d'inscription à retourner par courrier accompagné du règlement et de la copie de votre carte d'identité, titre de séjour ou passeport.
- Attention, la photo est obligatoire et doit respecter le format officiel (cf. doc joint)
- *Le Cnam se réserve la possibilité de ne pas accepter les dossiers incomplets.*

Date et signature de l'élève

Centres CNAM de Maine et Loire
Angers : 165 rue de la Barre - 49008 ANGERS
Tél. 02 41 66 10 66 - angers@cnam-paysdelaloire.fr

INSCRIPTION TEST TCF 2019/2020

Format et qualité de la photo

- La photo doit être nette, sans pliure, ni trace ;
- La photo doit avoir au minimum une résolution d'image d'au moins 300 pixels par pouce (PPP ou DPI) pour une résolution minimum de 248 x 349 ;
- La taille du visage doit être de 70 à 80% du cliché, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure). Le sommet désigne le dessus de la tête ou, si couvert par des cheveux ou un couvre-chef, l'endroit où la tête ou le crâne se trouverait s'il était visible ;
- La photographie doit avoir été prise au cours des six derniers mois.

Luminosité, contraste et couleurs

- La photo doit être en couleurs ;
- La photo doit être claire, bien définie et sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan ;
- Le fond ou arrière-plan doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair, blanc).

Tête

- Un postiche ou tout autre accessoire cosmétique est acceptable s'il ne modifie pas l'apparence naturelle du candidat ;
- S'il doit porter un couvre-chef, tous les traits faciaux du candidat doivent être clairement visibles ;
- La photographie doit montrer la tête vue de face avec le visage au milieu de la photographie, et doit inclure le haut des épaules.

Visage

- Le sujet doit fixer l'objectif. Il doit adopter une expression neutre et avoir la bouche fermée ;
- Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.

Lunettes et montures

- Si le candidat porte des lunettes, il n'est pas obligé de les porter sur la photographie ;
- Par contre, s'il porte des lunettes, elles doivent respecter les conditions suivantes :
- La monture ne doit pas être épaisse ;
- La monture ne doit pas masquer les yeux ;
- Les verres ne doivent ni être teintés, ni être colorés ;
- Il ne doit pas y avoir de reflet sur les lunettes ;
- Le candidat peut porter des verres correcteurs non teintés si ses yeux sont clairement visibles ;
- Les lunettes de soleil ne sont pas acceptables.